

Département de l'Aude

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté – Egalité – Fraternité

Arrondissement
de Carcassonne

COMMUNAUTE DE COMMUNES
CASTELNAUDARY LAURAGAIS AUDOIS

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DOMAINE :
FINANCES LOCALES

Séance du Conseil Communautaire du 9 décembre 2020 à 18 heures 30.
Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois.

SOUS-DOMAINE :
SUBVENTIONS

Légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe GREFFIER, Président de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois.

OBJET :
Demande de
subvention auprès
de l'agence de l'eau
Rhône Méditerranée
Corse et du
département de
l'Aude : ancienne
traversée de ville
tranche 3 eu - grand
rue : commune de
CASTELNAUDARY

Présents : Pascal ASSEMAT, Pierre BARBAUD, Brigitte BATIGNE, Robert BATIGNE, Guy BONDOUY, Denis BOUILLEUX, Eliane BOURGEOIS MOYER, Alain BOUSQUET, Karole CAFFIER, Didier CALMETTES, Nicole CATHALA LEGUEVAQUES, Marie-Paule CAU, Sabine CHABERT, Gilbert COSTE, Claire DARCHY, Javier DE LA CASA, Jean-Marc DEUMIER, Dominique DUBLOIS, Elisabeth ESCAFRE, Daniëlle FABRE, Audrey GAIANI, Alain GALINIER, Hélène GIRAL, Jean-François GLEIZES, Philippe GREFFIER, Evelyne GUILHEM, Jean-Pierre GUIRAUD, Philippe GUIRAUD, Frédéric JEANJEAN, Gérard LAMARQUE, Cédric LEMOINE, Didier MAERTEN, Thierry MALLEVILLE, Patrick MAUGARD, Pierre MONOD, Nathalie NACCACHE, Serge OURLIAC, Charles PAULY, Bruno PERLES, Henri POISSON, Jean-François POUZADOUX, Christophe PRADEL, Martine PUEBLA, Jean-Pierre QUAGLIERI, Jacqueline RATABOUIL, Thierry ROSSICH, Jérôme SENAL, Isabelle SIAU, Régine SURRE, Gilles TERRISSON, Guy THOMAS, Raymond VELAND, Jean-François VERONIN-MASSET, Bernard VIDAL, Jérôme WILTZIUS, Giovanni ZAMAI.

Le nombre de
délégués en service
est de 71

Formant la majorité des membres en exercice.

Convocation du
conseil
en date du
3 décembre 2020

Conseillers titulaires remplacés par conseillers suppléants : René MERIC par Jean-François GLEIZES, Hubert NAUDINAT par Jérôme WILTZIUS, Nadine ROSTOLL par Jean-Marc DEUMIER, Monique VIDAL par Jean-Pierre GUIRAUD.

CERTIFIE
EXECUTOIRE PAR
RECEPTION
PREFECTURE LE :

1 0 DEC. 2020

PAR PUBLICATION
LE

1 0 DEC. 2020

Procurations : Présclilla GRANIER à Audrey GAIANI, Bernard GRIMAUD à Elisabeth ESCAFRE, Benoît MERLIN à Martine PUEBLA, Bernard PECH à Christophe PRADEL.

PAR DELEGATION
LE

Excusés : Sandrine CAMPGUILHEM, Alain CARBON, Hubert CHARRIER, Véronique CORROIR, François DEMANGEOT, Thierry LEGUEVAQUES, Cédric MALRIEU, Nicole MARTIN, Bruno POMART, Nicolas RAUZY, Marc TARDIEU.

Signature

Secrétaire de séance : Audrey GAIANI.

Monsieur le Président indique au conseil communautaire que, dans le cadre du contrat relatif au rattrapage structurel des collectivités territoriales présentes en zone de revitalisation rurale (ZRR) liant l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, le Département de l'Aude et le SSO pour la période 2019-2021, il avait été programmé, pour la traversée de ville, les travaux de la tranche 1 et 2.

La tranche 3 était prévue initialement dans le prochain contrat ZRR pour la période 2022 – 2024.

Suite à discussion avec l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse et le Département une modification de phasage des travaux a été accordée.

Monsieur le Président sollicite le conseil communautaire afin de déposer le dossier de demande de subvention correspondant au projet suivant :

Maître d'ouvrage	Intitulé de l'opération	Localisation	Année de démarrage des travaux	Montant de l'opération	Enveloppe retenue agence	Taux d'aide de l'agence (sur enveloppe retenue)	Montant de l'aide de l'agence	Taux d'aide du CD11 (sur total opération)	Montant de l'aide du CD11
CCCLA	ANCIENNE TRAVERSE E DE VILLE TRANCHE 3 EU-Gd Rue	CASTELNAUDARY	2021	90 541,88 €	59 500,00 €	70 %	41 650 €	10 %	9 054,19 €

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE APRES EN AVOIR DELIBERE

APPROUVE le plan de financement prévisionnel ci-dessus.

DECIDE, de solliciter le dossier de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse et du Département pour le projet suivant ; ANCIENNE TRAVERSEE DE VILLE TRANCHE 3 EU - Grand Rue : Commune de CASTELNAUDARY.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous les documents se rapportant à la demande de subvention.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents, signés au registre.

La convocation du Conseil Communautaire et le compte- rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois conformément aux articles L.2221-7 et L 2121-7 du C.G.C.T.

Castelnaudary, le 9 décembre 2020

Le Président,

Philippe GREFFIER.

